

COMMUNE
LE BONHOMME
68650



Le Bonhomme,

Madame, Monsieur

Objet : Location de la salle des fêtes

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez louer la salle des fêtes du Bonhomme ; aussi vous trouverez, ci-joint, différents documents à compléter et à nous retourner avec le chèque de location et le chèque de caution (800€) ainsi qu'une copie de votre assurance responsabilité civile et dommage aux biens :

- le règlement intérieur de la salle des fêtes et les tarifs (à conserver) ;
- le talon réponse (à compléter, à signer et à nous retourner),
- la fiche de renseignements et de location de la vaisselle si besoin (à compléter, à signer et à nous retourner).

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du trésor public de Kaysersberg.

Ces documents, ainsi que la caution (800 euros) et le règlement du montant de la location doivent nous parvenir **au plus tard 8 jours avant le début de la location.**

Une convention de sécurité sera à compléter et à signer le jour de la remise des clés.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,